

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS
séance du 09/04/2018

L'an 2018 et le 9 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DANEDE Laurent Maire.

Membres	Convoqués	Présents	Excusés	Absents	Pouvoir à / Observations
BISOT Nadia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BROSSARD Julina	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
DANEDE Laurent, Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FILLATRAUD Jean-Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par SMS à 19h40
FRANCOIS dit CHARLEMAGNE Régis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Henri ROUHAUD
GENTET Frédéric, 2 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HAULBERT Ludovic	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JOUBERT Corinne, 4 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LUCAS Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MORAIN Mickaël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
PAPON Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAYRAUDEAU Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par SMS
ROUHAUD Henri, 1 ^{er} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VERGNAUD Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ludovic HAULBERT

Date de la convocation : 03/04/2018

Date d'affichage : 03/04/2018

Secrétaire de Séance : M. ROUHAUD Henri

ORDRE DU JOUR

- A** Bail Commercial Bar Restaurant : Loyer
- B** Taux des 4 taxes
- C** Budgets Primitifs
 - Budget Annexe Bar-Restaurant
 - Budget Principal
- D** Convention de mise à disposition du service technique avec la CDC Coeur de Charente pour la compétence Assainissement Collectif
- E** Désignation d'un suppléant pour l'ATD 16
- F** Questions diverses

réf 2018023 : Bail Commercial Bar-Restaurant : Loyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande écrite des gérants du bar-restaurant sollicitant une baisse du loyer a été reçue par lettre recommandée avec accusé réception.

Monsieur le Maire rappelle que l'activité a démarré en octobre 2017, que le loyer est de 800€ HT pour tout le bâtiment (commerce, logement, et Licence IV) avec une TVA récupérable de 160€. Les exploitants rencontrent des difficultés à obtenir des recettes suffisantes pour couvrir les charges.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur la modification de montant du loyer.

Corinne Joubert rappelle que la commune a contracté un emprunt pour l'achat du bâtiment et que les travaux ont été financées en fonds propres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de ne pas baisser le montant du loyer
- décide de revoir la question ultérieurement si l'amplitude d'ouverture du Bar-restaurant est augmentée

Votants : ...	11
- dont « pour » :	3
- dont « contre » :	8
- dont abstention :	

réf 2018024 : Vote des taux des 4 taxes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du montant estimé des contributions directes soit 276 610,00€ pour 2018.

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 19,36 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,97 %
- Taxe foncière (non bâti) : 63,25 %
- CFE : 19,90 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux ci-dessus.

Votants : ...	11
- dont « pour » :	11
- dont « contre » :	
- dont abstention :	

La commission des finances qui s'est réunie le 19 mars et le 3 avril a établi les budgets primitifs. Corinne Joubert fait l'explication des chapitres du budget principal.

Des explications sur l'investissement, notamment concernant les bouches à incendie rue de Bouffanais. Le remplacement se fera en même temps que les travaux prévus pour la canalisation de cette rue.

Concernant les eaux pluviales de Fenêtre, Corinne Joubert rebondit sur le mail d'Alain Payraudeau, en expliquant qu'il n'y a pas tous les devis et que Hydraulique Environnement fait une étude chiffrée. Les 15000€ de Restes à réaliser sur la ligne du FDAC (238) pourra toujours être transféré sur la ligne budgétaire concernée.

Monsieur le Maire met au vote les budgets suivants :

FONCTIONNEMENT							
			DEPENSES				RECETTES
.011	Charges générales		177 000,00	70	Produits de service		41 000,00
.012	Charges du personnel		278 000,00	73	Impôts et taxes		295 201,00
.014	Atténuations de produits		22 019,00				
65	Autres charges de gestion couran		106 200,00	74	Dotations et participations		183 689,00
66	Charges financières		2 675,00	75	Autres produits		21 500,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	76	Produits financiers		0,00
68	Dotations amortissements budgét		0,00	77	Produits exceptionnels		400,00
.022	Dépenses Imprévues		0,00	.013	Atténuation de charges		15 000,00
.023	Virement à la section d'investisse		133 627,13	.002	Excédent reporté		162 731,13
.042	Opérations d'ordre		0,00	.042	Opérations d'ordres		0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			719 521,13	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			719 521,13
			0,00				
INVESTISSEMENT							
			DEPENSES				RECETTES
D001	Déficit d'exécution cumulé		41 004,41	R001	Excédent d'exécution cumulé		
	Restes à Réaliser		31 000,00		Restes à Réaliser		184 009,00
1068				1068	excédent de fonctionnement		45 440,00
10	Dotation			.021	Virement de la sect Fonctio		133 627,13
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunt remb en capital		450,00	10	Dotation		9 000,00
20	Immobilisations incorporelles		6 500,00	13	Subventions		15 000,00
21	Immobilisations corporelles		142 300,00	16	Emprunts		245 450,00
23	Travaux en cours (Hors programr		0,00	21	Autres immo financières		0,00
23	Opérations 130		432 889,00	27	Autres Immobilisations financière		10 000,00
.040	Opérations d'ordre		0,00	.040	Opérations d'ordre		0,00
.041	Opérations d'ordre		0,00	.041	Opérations d'ordre		0,00
.020	Dépenses imprévues		882,72	.024	Produits de cession		12 500,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			655 026,13	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			655 026,13
			0,00				

Votants : ... 11

- dont « pour » : 9

- dont « contre » :

- dont abstention : 2

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
.002	Résultat de fonctionnement	2 087,00	70 Produits de service 0,00
.011	Charges générales	5 410,00	73 Impôts et taxes 0,00
.012	Charges du personnel	0,00	
.014	Atténuations de produits	0,00	74 Dotations et participations 0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	75 Autres produits 10 104,00
66	Charges financières	2 048,00	76 Produits financiers 0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels 0,00
68	Dotations amortissements budgétaires	0,00	.013 Atténuation de charges 0,00
.022	Dépenses Imprévues	559,00	.002 Excédent reporté 0,00
.023	Virement à la section d'investissement	0,00	.042 Opérations d'ordres 0,00
.042	Opérations d'ordre	0,00	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		10 104,00	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT
		0,00	10 104,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES	RECETTES
D001	Déficit d'exécution cumulé	0,00	R001 Excédent d'exécution cumulé 7 041,00
	Restes à Réaliser	0,00	Restes à Réaliser 0,00
			1068 excédent de fonctionnement
10	Dotation		.021 Virement de la sect Fonctio 0,00
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunt remb en capital	16 044,00	10 Dotation
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13 Subventions 19 290,00
21	Immobilisations corporelles	10 287,00	16 Emprunts 0,00
23	Travaux en cours (Hors programme)	0,00	21 Autres immo financières 0,00
23	Opérations		
.040	Opérations d'ordre	0,00	.040 Opérations d'ordre 0,00
.041	Opérations d'ordre	0,00	.041 Opérations d'ordre 0,00
.020	Dépenses imprévues	0,00	.024 Produits de cession 0,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		26 331,00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT
		0,00	26 331,00

Votants : ...

11

- dont « pour » :

9

- dont « contre » :

- dont abstention :

2

réf 2018025 : Convention de mise à disposition du service technique avec la CDC Coeur de Charente pour la compétence Assainissement Collectif

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de convention proposé par la CDC Coeur de Charente pour la mise à disposition d'agents du service technique de la commune au profit de la CDC pour l'entretien des ouvrages d'assainissement collectif. La présente convention a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'intervention du service technique.

Les missions principales sont :

- Exploitation de la station d'épuration : dégrilleur, manœuvre des vannes, contrôle et inspection, nettoyage, suivi du tableau de bord ;
- Entretien courant du réseau d'assainissement (hors hydrocurage) ;
- Entretien courant des postes de refoulement : nettoyage du dégrilleur, nettoyage des poires de niveau, nettoyage au jet de la cuve, vérification du fonctionnement et cahier de suivi (hors hydrocurage) ;
- Gestion des espaces verts (taille et tonte)

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an.

La règle de calcul proposée est : 20 € X nombre d'heures par semaine X 52 semaines, soit pour la commune de Tourriers sur la base de la mise à disposition des agents pour 5 heures par semaine : 5 200 € de recette en 2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la convention de mise à disposition d'agents du service technique de la commune au profit de la CDC Coeur de Charente et d'autoriser le maire à signer la convention et régler tous les documents afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention de mise à disposition d'agents du service technique de la commune au profit de la CDC Coeur de Charente.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier

Votants : ...	11
- dont « pour » :	11
- dont « contre » :	
- dont abstention :	

réf 2018026 : Désignation d'un suppléant pour l'ATD16

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Frédéric GENTET a été désigné délégué titulaire à l'Agence Technique Départementale de la Charente.

Il y a lieu de désigner aussi un délégué suppléant.

Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires.

Bruno PAPON se propose.

Après avoir voté à main levée, Bruno PAPON a été désigné délégué suppléant de l'ATD16.

Votants : ...	11
- dont « pour » :	11
- dont « contre » :	
- dont abstention :	

Questions diverses :

- Bruno Lucas demande pourquoi les agents communaux ont déménagé la locataire du 48 bis route de Paris. Monsieur le Maire explique que c'était une aide exceptionnelle ponctuelle.
- Ludovic Haulbert demande si le boulanger a accepté la proposition des 18€ pour le terrain. Monsieur le Maire répond que le dossier est en cours (bornage, plans...)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire clos la séance à 20 h 05.

